

# ANEPVV COMPTE RENDU

## Sommaire

1. L'AG.....1
2. Le site Internet.....2
3. Dossier remorqueur....2
4. Problèmes des clubs...3
5. Gestion courante.....4

---

### Présents

*Pierre ALBERTINI*

*Christian BON*

*Georges CHEVALET*

*GERARD CHIOCCI*

*Jean-Pierre COLLE*

*Michel CRUETTE*

*HUBERT DELCROIX*

*Bernard GUILLEMIN*

*Gérard LESCASSE*

*Christian LECUYER*

*Gérard LESCASSE*

*Daniel PERCIAUX*

### Absent excusé

*Jacques Bulois*

### Invités

*Marcel Juillot*

*Pierre Montain*

## Approbation du compte rendu de la dernière réunion

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité à une petite rectification prêt.

## La préparation de l'AG

Le trésorier nous présente les comptes. Le compte de résultats est déséquilibré. Nous avons passé en charge 33 000 € sur exercice antérieur. Le résultat est négatif de 9 000 €. Il reste quelques écritures de pièces détachées à passer.

Les amortissements du logiciel de gestion vont débiter, ce logiciel étant devenu opérationnel. Pour le MCR nous avons 227 000 € d'écritures. Nous le passerons en investissement dès qu'il volera. Le MCR sera loué 135 € de l'heure.

Reste également les 129 000 € avancés à Dyn'Aéro. Nous devrions récupérer 5% sur chaque vente pour amortir cette somme avancée pour frais de développement. Nous commencerons à amortir cette provision l'an prochain car nous ne savons pas combien de MCR seront vendus.

Le président demande à ce que l'on explicite ce que coûte le fonctionnement ANEPVV. Le trésorier présentera ces chiffres à l'AG. Les cotisations à imputer s'élèvent à 581 000 €. Le fonds de réserve, quant à lui, est passé de 97 000 € à 122 000 € en recettes. La rétrocession à l'assureur est passée.

Le compte prévoyance à 478 000 € est en augmentation de 20 000 €. Les cotisations RTR ont légèrement baissées.

Pour ce qui concerne les placements, nous allons liquider le compte de la banque postale. Nous ouvrons un compte au Crédit Mutuel. Ces placements ont augmenté de 300 000 €. Mais, certains clubs n'ont toujours pas réparé certaines machines accidentées en 2011. Il nous faut donc passer des provisions pour régler ces accidents en 2012.

Pour l'assemblée générale, le secrétaire est chargé d'organiser le Powerpoint entre les différents intervenants.

Enfin, les trois administrateurs sortants se représentent.



*La piste est gelée ! Voilà qui permet de décoller ! Le bonheur !*

## Le site Internet

Nous sommes hébergés sur « Online » Ce site a été pénétré par des hackers. Nous avons donc été contraints de modifier notre site. Tout a été remis en ordre.

Ce site a été conçu avec un logiciel qui a disparu. Nous avons repris les éléments du site avec un autre outil.

Pierre nous présente cette nouvelle version qui est modifiable par un éditeur qu'il a conçu. Bien entendu, tout est protégé par un mot de passe.

Pierre nous fait une démonstration du fonctionnement de son éditeur. Mais, nous ne pouvons nous connecter à Internet et les prises pour le vidéoprojecteur ne sont pas compatibles avec son matériel « Mac ». Nous suivons donc la démonstration sur l'écran du portable. Un groupe de travail est constitué de Pierre, Christian Bon, Christian Lecuyer, Hubert Delcroix, Bernard Guillemin. La première réunion aura lieu par sollicitation Internet. Hubert est le coordinateur : Pierre.montain@free.fr

### L'aménagement de Chambley

Le groupe de Gérard Lescasse est constitué de Pierre Albertini, Patrick Chantoux, René Mahou, Christian Lécuyer. Objets : aménagement du stock et d'un atelier. Aménagement des locaux.

## Les avions remorqueurs

### Le MCR 180

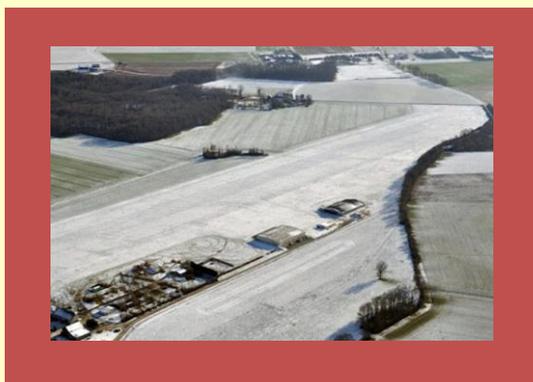
Michel Cruette présente la situation de Dyn'Aéro. Le repreneur est un industriel de Mauléon (Pyrénées et non Vendée comme cru dans un premier temps).

Les avions du CNVV et de Carpentras sont rentrés à la maison. Il semble que la société Dyn'Aéro ait repris ses activités. Quatre MCR 180 ont été commandés à ce jour par l'ANEPVV, le CNVV, Carpentras et un privé italien. Cela devrait suffire pour l'année.

Deux moteurs 180 cv seront disponibles en mars et avril. Nous pourrions donc dépanner des clubs au cas où un club serait en difficultés. Nous disposons de 4 vilebrequins et de trois carters neufs.

### Les pièces détachées MS 893

Les clubs peuvent s'adresser à l'atelier de Vinon pour voir si les pièces détachées dont ils ont besoin pour l'entretien de leur Rallye ne seraient pas disponibles. Le prix serait bien plus abordable que celui des pièces neuves achetées à Daher Socata.



*L'aérodrome du Louroux sous la neige le 5 février 2012*

## Problèmes des clubs

### Démission

Reims planeur est démissionnaire. Le président doit prendre contact avec ce club afin de connaître les raisons de cette démission. Nous sommes inquiets d'une telle décision qui peut mettre en péril à la suite d'un accident. Ce club a effectué 600 heures de vol avec 9 planeurs.

### Grenoble vol à voile

Il semble que ce club habitué des podiums en formation n'a formé aucun élève cette année. Le comité directeur s'étonne de ce résultat et pense que les statistiques n'ont pas été transmises. Un changement de politique serait-il intervenu à Grenoble ?

### Problèmes généraux de gestion

L'enregistrement des épreuves n'est pas informatisé.

### Le club de Lille

Deux AG extraordinaires pour séparer le vol à voile et le vol moteur ont eu lieu. La séparation devrait être effective en mars ou avril. Georges Chevalet demande à l'ANEPVV à ce que le club soit répertorié comme Bondu au lieu de Lille. Ce changement pose problème.

### Pont saint Vincent

Le club a décidé de ne pas réparer son remorqueur dont l'hélice a touché. Ce club demandait l'annulation de la vente.

### Bcelonnette

L'avion était inscrit pour 70 000 €. Cet avion a pris feu en vol. Mais, il semble que l'incendie ait pris au sol avant le décollage (?) Le club est d'accord pour la prise en charge à 60 000 €. Barcelonnette a acheté le DR400 de Chartres. L'ANEPVV récupère l'épave qui doit rester en l'état actuel. Cette épave sera rapatriée à Vinon. Ce DR400 sera remis plus tard en état par l'ARAPA.

### Vinon

Un ASH 25 accidenté avait été réglé par l'ANEPVV au club. Le Conseil d'administration de Vinon avait décidé de conserver le planeur pour le réparer. Mais l'occasion s'est présentée de vendre cette épave à un bon prix. Ce qui a été fait. Le conseil d'administration de l'ANEPVV confirme que cette opération ne concerne plus l'ANEPVV qui a réglé ce qu'elle devait compte tenu du règlement intérieur de l'époque et du fait de l'épave conservée par l'association.



*La campagne tourangelle enneigée mais sous le soleil.*



*Même les avions remorqueur ont décollé mais sans remorquer !*

## Gestion courante

Il faut changer deux ordinateurs. Le conseil charge le président de l'achat de ces deux machines.

Une discussion s'engage sur la suite Office à mettre en place.



*L'étang du Louroux : repère glacé !*



*Paysage glacé de Touraine et il fait bien froid dans le SF 25*

**Prochaine réunion :  
AG 23 mars 2012 à 9h30  
FAYENCE**